



**FFvolley**

## **BUREAU EXECUTIF N°2**

### **PROCES-VERBAL DES 19 ET 20 OCTOBRE 2018**

**SAISON 2018/2019**

**Présents :**

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain GRIGUER

**Excusés :**

Florence AVABY, Alain de FABRY, Christine MOURADIAN

**Assistent :**

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU, Arnaud DAGORNE

---

Le Président ouvre la séance à 14h35.

#### **1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY**

##### **Gouvernance**

Le Président informe les membres du Bureau Exécutif sur les avancées du dossier sur la gouvernance du sport et sur les propositions, il explique aussi les différentes actions entreprises avec la création de l'Agence du Sport début 2019 qui aura deux missions : le Haut-Niveau et le développement du sport.

Le Président informe le Bureau Exécutif de la parution d'une lettre ouverte aux élus de la nation ce jour même sur une page entière du quotidien *L'EQUIPE*. Cette lettre a été signée par 80 signataires, médailles Olympiques et Présidents de Fédérations Olympiques.

## **Rendez-vous avec la Ministre des Sports**

Le Président et la Directrice Technique Nationale ont été reçus ce matin par la Ministre des Sports, Madame Roxana MARICINEANU pour présenter le projet Fédéral, échanger sur la gouvernance et les sujets en cours. Le Président souligne l'écoute dont a fait preuve la Ministre et l'échange très constructif durant l'entretien ; la Ministre a particulièrement apprécié la diversité de l'offre de notre Fédération et notamment nos actions sur le « Baby Volley » qu'elle a particulièrement pu apprécier quand elle travaillait dans son association à Clamart.

Le sujet des CTS et de leur gestion avec les Fédérations a été abordé sans que les modalités futures soient précisément exposées.

## **2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV**

Le Président de la LNV énonce le lancement de LNV TV, service payant mis en place par la LNV avec deux sociétés ; il a mieux fonctionné lors de la 2ème journée ; la Ligue AM dispose d'un système à 3 cameras avec le challenge vidéo, la LBM et LAF disposent eux d'une caméra ; le Président souligne que les discussions avec les télévisions se poursuivent.

Alain GRIGUER regrette que le Manager de l'Equipe de France masculine, qui est entraîneur d'un club pro masculin, soit signataire d'un courrier de demande de démission du Président de la LNV.

Le Président de la LNV informe que l'équipe du club du Cannet est invitée par la FIVB au Championnat du Monde des Clubs se déroulant au mois de Décembre. Constatant la simultanéité de cette compétition avec le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France, le Bureau Exécutif donne son accord de principe de participation à cette compétition internationale officielle et demande à Arnaud DAGORNE de contacter le club professionnel pour traiter le report du match de Coupe qui le concerne.

### **TV pour les matchs de Champions League**

Arnaud DAGORNE indique que le groupe RMC sport est intéressé par la diffusion des matchs des clubs français de la 1<sup>ère</sup> Coupe d'Europe de Volley-Ball ; en raison de trois dates communes avec les journées de Champions League de Football, la chaîne attend le tirage au sort du 02/11 et donc les affiches proposées pour étudier la faisabilité d'exposition sur ses trois nouvelles chaînes.

Par ailleurs, plusieurs chaînes locales, ALSACE 20 et TV Tours ont fait part de leur intérêt pour la retransmission des matchs des clubs de Mulhouse et Tours.

Devant cette incertitude de couverture par une télévision, la FFvolley a dû rechercher une société de production pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour de qualification disputés par Chaumont et Mulhouse : la société Vidéobank avait fait une proposition tarifaire à 9 500 € par match et la société SportMag à 8 850 €, hors frais de car satellite. La société SportMag TV est intervenue à Chaumont lors du 1<sup>er</sup> tour le 17/10, match contre le club finlandais diffusé sur la chaîne Dailymotion de la FFvolley ; pour le 2<sup>ème</sup> tour à Chaumont et Mulhouse, les matchs vont être captés également par SportMag TV pour retransmission en direct sur Alsace TV à Mulhouse le 31/10 et sur Dailymotion pour le match de Chaumont à Reims le 30/10.

Par ailleurs, la FFvolley a procédé à une consultation de 5 sociétés françaises et européennes afin d'obtenir des devis de captation des matchs à domicile des clubs français ; 3 clubs étant d'ores et déjà qualifiés, Tours en masculin, Béziers et Cannes en féminine, 9 matchs au minimum sont à produire ; si Chaumont et Mulhouse se qualifient pour le 4<sup>ème</sup> tour, ce nombre passera à 15.

La société VIDEOBANK a fait une proposition à 76 000 € net pour 9 matchs.  
SPI VOD a fait une proposition à 13 200 € HT par match

SPORTMAG TV a fait une proposition à 10 050 € HT par match

POLAR HD a fait une proposition à 10 200 € HT par match

Le Bureau Exécutif accepte la proposition de VIDEOBANK pour 9 matchs avec une option pour les matchs en cas de qualification en novembre (3<sup>ème</sup> tour éliminatoire, dernier tour pour Chaumont et Mulhouse), passant alors à 11 productions qui seront au nombre de 17 avec les 6 matchs de poules supplémentaires éventuels du 2<sup>ème</sup> club français masculine et du 3<sup>ème</sup> club français féminin.

Il est rappelé que la FFvolley participe à hauteur de 60 % des coûts de production pour accompagner les clubs français qualifiés.

Dans le cas où aucun diffuseur national ne supporte les coûts de production, la FFvolley fera tous ses efforts auprès de la CEV pour obtenir la diffusion en streaming sur sa chaîne Dailymotion.

### **3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL**

La rédaction des PV de Bureau Exécutif et de Conseil d'Administration est placée sous la responsabilité de Christine MOURADIAN ; elle sera en charge également de la constitution des ordres du jour, la préparation des convocations jusqu'à la rédaction finale des PV.

Le Secrétaire Général présente les différents PV qui seront approuvés lors du prochain CA ; pas de remarques des membres du Bureau Exécutif.

#### **Commissions de la FFvolley**

##### Commission Centrale Financière

Le Président de la CCF, M. Amine HACHELAF propose une personne supplémentaire pour intégrer cette commission, M. Christophe DURAND. La proposition est acceptée à l'unanimité.

##### Commission Centrale Sportive – CCO

Démission de Messieurs HUNAUT et PARCHEMIN.

##### Commission Fédérale du Volley Assis

Le Secrétaire Général annonce aux membres du Bureau Exécutif le changement de secrétaire de la Commission.

##### Commission Fédérale du Volley Sourd

Le Secrétaire Général propose l'intégration de 2 nouveaux membres pour cette commission, M. Mickael BURGARD et M. Nicolas BICHET.

##### Commission Centrale de Beach Volley

Le Président propose la création d'une Commission Centrale de Beach afin de suivre et traiter les tournois individuels avec Karim LEVY comme Président ; les membres y sont unanimement favorables et la création sera soumise au Conseil d'Administration du 3 Novembre ; La Coupe de France des clubs de Beach reste gérée par la CCS.

##### Commission Mixte CFC

Le Président propose Sabine FOUCHER comme Présidente pour la saison 2018/2019.

##### Election du Conseil de Surveillance

Le Président fait état de quelques difficultés pour organiser les élections en vue du renouvellement du Conseil de Surveillance. Compte tenu des Statuts en vigueur, le Bureau Exécutif souhaite éviter de réunir une Assemblée Générale Physique d'ici le 31/12/2018 ; il sera proposé au CA du mois de novembre plusieurs scénarios possibles dont celui de prolonger le mandat du Conseil de surveillance pour procéder à l'élection lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019 à Belfort.

#### **4. SECTEUR DTN**

##### **Fond de dotation**

Une étude a été demandée à un cabinet d'avocats pour préparer la création du fond de dotation destiné à financer les aides sociales et assurer le suivi social des sportifs de Haut-Niveau. Le cout des honoraires est de 5 000 €.

Le fond de dotation sera abondé de 15 000 €. Le Président propose que cette somme et celui des honoraires soient partagés à 50 % entre la FFvolley et la LNV ; Nicolas BLIN, DTN Adjoint, est en charge de cette mise en place.

##### **Tournoi WEVZA U16 féminin**

L'organisation de ce tournoi est confiée au VC HARNES du 8 au 12 janvier 2019. Il faudra prévoir d'anticiper les reports de droit de certains matchs ou tours de Coupe de France pour les clubs ayant des internationales sélectionnées en Equipe de France.

#### **5. SECTEUR FINANCES**

- Demande de prêt auprès de la Ligue de La Réunion

La Ligue de La Réunion, propriétaire d'un bâtiment d'hébergements loué depuis de très nombreuses années à une association, a résilié ce bail pour récupérer son local et lancer un projet de création d'un bâtiment d'hébergement pour ses sportifs du centre permanent d'entraînement.

La Ligue a été condamnée par jugement à verser une indemnité de 87 000 € au locataire et finance une partie de celui-ci ; elle demande l'aide de la Fédération pour lui prêter le complément.

Le Trésorier Général propose d'accorder à la Ligue des avances de trésorerie sur quelques semaines ; il souhaite que, simultanément, la Ligue se rapproche d'un organisme bancaire pour essayer de contracter un prêt ou des facilités de trésoreries.

Le Bureau Exécutif accepte cette proposition à la majorité moins une abstention.

##### **Organisations 2017/2018**

###### **Le challenge Ultra Marin / Finales N2**

Les charges se montent à 46 804 €.

Les recettes s'élèvent à 42 905 € dont 41 567 € de prise en charge de la FFvolley.

Le déficit s'élève donc à 3 900 € assumé par la Ligue Ile de France pour 50 % et 50 % par la FFvolley pour les frais divers d'organisations.

###### **Organisation des Volleyades M17**

Les dépenses des Volleyades M17 s'élèvent à 29 549,84 €, prises en charge en totalité par la FFvolley.

Les dépenses pour les différentes organisations fédérales s'élèvent à 202 347 €.

Les montants des participations aux déplacements des clubs s'élèvent à 39 806 €.

Les dépenses totales s'élèvent à 242 153 € hors décorum, récompenses et arbitres.

Challenges Ultra Marin            43 467 €

N3F	1 504 €
N3M	1 598 €
CDF FEDERALE F	9 400 €
CDF FEDERALE M	8 742 €
M13 M	16 215 € + 3 911 € Remboursements Déplacements
M13F	15 510 € + 6 113 € Remboursements Déplacements
M15M	20 445 € + 6 870 € Remboursements Déplacements
M15F	19 975 € + 5 098 € Remboursements Déplacements
M17M	20 304 € + 5 635 € Remboursements Déplacements
M17F	20 069 € + 4 824 € Remboursements Déplacements
M20M	12 972 € + 2 946 € Remboursements Déplacements
M20F	12 146 € + 4 406 € Remboursements Déplacements
VOLLEYADES	79 249 €
MINI-VOLLEYADES	43 249 €
MAXI-VOLLEYADES	29 549 €

### **Audit Flash**

Un audit flash sur la justification de l'utilisation des fonds publics de la Convention d'Objectifs 2017 a été demandé par le Ministère des Sports ; le cabinet DELOITTE est venu auditer les comptes 2017 et particulièrement les écritures liées à la Direction Technique Nationale les 8, 9 et 10 octobre 2018.

Les auditeurs, par leurs conclusions, ont estimé que les règles éditées par le règlement financier, ainsi que les procédures mises en place permettent à la Fédération d'avoir un bon niveau de contrôle sur l'engagement et la validation des dépenses. Il a été constaté que la quasi-totalité de la CO avait été consommée (99,99 %) par la Fédération, soit un taux de consommation très satisfaisant.

### **Flotte de téléphone FFvolley**

De nouvelles procédures ont été mise en place pour les cadres techniques utilisant leur téléphone.

### **Gestion FFvolley/CD13 et CD85**

Les frais de déplacement engagés par la FFvolley à l'occasion des Comités de gestion mis en place depuis plusieurs mois pour les Comité Départementaux 13 et 85 seront refacturés aux Comités Départementaux concernés.

### **Entretien du Bâtiment de Choisy le Roi**

Une association en charge de ces missions a été reçue par le Trésorier Général pour les problèmes d'entretien du bâtiment et de la cave servant de stockage du matériel.

### **Ressources Humaines de la FFvolley**

Le Trésorier Général rappelle qu'il avait demandé par l'intermédiaire des délégués des personnels de modifier l'article 6 de l'accord d'entreprise datant de 2007, prévoyant d'augmenter les salaires de l'indice du coût de la vie entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin de chaque année.

Les augmentations des tarifs de la FFvolley étant basée sur les statistiques du coût de la vie de l'année civile, la demande consistait à harmoniser les périodes de référence du coût de la vie pour mettre en phase les recettes et les dépenses de la FFvolley.

Le personnel a refusé cette proposition au motif du non-respect des procédures et des délais pour prévenir le personnel.

Le Bureau Exécutif décide de dénoncer l'usage de l'application de l'article 6 en respectant les délais et les procédures ; la FFvolley a pris conseil du Cabinet d'avocat BARTHELEMY pour la gestion de ce dossier.

Pour information, les tarifs de la FFvolley ont augmenté cette année de 1,4 % au vue des indices de l'année civile 2017, l'indice de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 est de 2,66 %.

Le Trésorier Général a proposé aux délégués du personnel de fermer les locaux de la Fédération entre le 26 décembre et le 31 décembre inclus, les salariés ont refusé cette proposition.

Concernant l'indisponibilité de Madame PLASSE pour plusieurs mois, le Bureau Exécutif salue la reprise de certaines missions et le suivi assuré par Nicolas SAUERBREY.

Le Bureau Exécutif acte la publication de l'offre d'emploi de chargé de développement dès la semaine prochaine.

L'aide comptable embauchée en Septembre va être prolongée de 3 mois.

---

## **Fin de la séance du Vendredi 19 octobre à 20h45**

## **Ouverture de la séance du Samedi 20 octobre à 9 heures**

### **Présents :**

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain de FABRY

### **Excusés :**

Florence AVABY, Christine MOURADIAN, Alain GRIGUER, Axelle GUIGUET

### **Assistent :**

Aline GEMISE-FAREAU, Arnaud DAGORNE

---

## **1. SECTEUR SPORTIF**

### **Correction des RPE Coupe de France Jeunes**

La limitation du nombre de licences « extérieures » demeure 3 licences maximum sur feuille de match, comprenant les licences mutation et les licences « option open ».

Décidés trop tardivement au regard de la période normale de mutation, les licences « options PES » ne font pas l'objet de cette limitation pour cette saison 2018/2019 ; mais seront proposées en modifications réglementaires pour les RPE de la saison 2019/2020.

### **RPE Coupe de France Senior**

La Commission Centrale Sportive a examiné les RPE des Coupes de France Senior amateurs et Pro.

L'approbation finale des RPE se fera au Conseil d'Administration du 3 novembre.

### **Secteur Organisation**

Les cahiers de charges de la phase finale « final four » des Coupes de France Amateurs et Pro seront soumis au vote du conseil d'Administration du 3 novembre.

#### RPE Volleyades 2019

Pas de modifications par rapport à 2018, sauf la hauteur du filet pour les M14 Féminin et le nombre d'Equipes, le RPE sera voté lors du CA du 3 novembre 2018.

#### Finance des Organisations

La FFvolley gère l'organisation des compétitions de 1 562 équipes (hors Beach Volley) :

179 équipes Seniors Féminines  
178 équipes Seniors Masculines  
654 équipes en Coupe de France Jeunes Féminines  
551 équipes en Coupe de France Jeunes Masculines

Le Bureau Exécutif étudie les budgets prévisionnels de l'ensemble des organisations CCS/CCO de la FFvolley, les dépenses prévisionnelles sont estimées à 350 000 € ; à noter que le budget prévisionnel voté lors de l'AG 2018 est de 260 000 €. Le budget sera soumis au vote du CA et en cas d'approbation, il faudra l'intégrer au budget prévisionnel révisé.

#### Finales Coupe de France Compet'Lib

A la demande du responsable de la Coupe de France M. Pierre VOUILLOT, le Bureau Exécutif se positionne sur un projet d'organisation déposé par la Ligue Régionale Ile de France : celui-ci prévoit d'associer les Finales de Coupe de France avec les Finales de l'Euro 2019 en septembre 2019 à Paris.

Le Bureau Exécutif entérine cette proposition.

La proposition de décalage du calcul de licence de l'Outre-Mer a été remise au Bureau Exécutif pour analyse.

Les comptes rendus du Sport Santé, du Sport Scolaire, ont été remis au Bureau Exécutif, ainsi que le point sur les Aides aux Ligues et la proposition de finales Nationales 4 x 4.

## **2. SECTEUR ULTRA MARIN**

Les conventions avec les territoires sont validées et sont envoyées dans les différents territoires pour signatures.

La séance est levée à 13h45.

Le Président,  
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,  
Yves LABROUSSE